



**CONTRAT – INFORMATION**

**STAGE INFIRMIER OU MEDICAL**

ANNEE : \_\_\_\_\_

TARIF : **995 euros** pour 4 semaines, **110 euros** par semaine supplémentaire.

STAGIAIRE : Nom..... Prénoms.....

*Nota : nom en lettres majuscules d'imprimerie.*

Date et lieu de naissance :.....

Nationalité :.....Numéro de passeport : .....

Adresse : .....

Numéro(s) de téléphone :  
...../.....

Coordonnées de l' IFSI/ Faculté:  
.....

Nom du responsable pédagogique (facultatif).....

Stage du.....au.....

Choix du pays :  Vietnam  Cambodge

L'Association Missions Stages s'engage sur les points suivants :

## ARTICLE 1

Accueillir le stagiaire à l'aéroport le plus proche du lieu de stage (Ho Chi Minh ville, Phnom Penh...).

Assurer le transport du stagiaire de l'aéroport sur le lieu de résidence et retour ainsi que proposer une navette quotidienne de l'hébergement sur le lieu de stage (hôpital, dispensaire, missions médicales si celles-ci sont organisées par AMS). A l'arrivée le stagiaire est convié à poser toutes les questions utiles concernant la culture locale et conseils pratiques (taux de change, santé, respect des règles de savoir vivre etc).

## ARTICLE 2

Loger le stagiaire dans une maison d'hôtes de l'association (chambres de 2/4/6 personnes ou dortoir pour les groupes constitués). Assurer une pension complète de 3 repas consommés dans un restaurant local, à la maison d'hôtes ou sur le lieu même du stage, par contre, la totalité des dépenses (boissons, repas, hôtel, taxis, téléphone etc) occasionnée par les «visites libres» décidées par le stagiaire sera à la charge de ce dernier.

## ARTICLE 3

Pour le stagiaire organiser et planifier le placement dans un des hôpitaux partenaires avec lesquels l'Association Missions Stages possède une convention. Le choix de l'hôpital se fera avec le secrétariat de l'Association Missions Stages en fonction du pays souhaité, du nombre d'étudiants composant un groupe et des structures hospitalières disponibles.

**Horaires des stages** : En Asie du Sud Est dans les hôpitaux publics hormis dans les services comme les urgences-réanimation et la maternité, les infirmiers n'interviennent généralement que les matins, de ce fait AMS afin de répondre aux exigences des IFSI peut proposer des interventions dans tous les services de 7h30 à 12h et faire intervenir le stagiaire dans les deux unités opérationnelles l'après midi. Dans les cliniques privées partenaires les horaires sont en journée continue de 7h à 19h avec une pose pour le déjeuner. Sur notre site du Vietnam, une option mixte public/privé est proposée afin que les étudiants effectuent les horaires prescrits par la législation française. A certaines périodes comme le Têt (nouvel An asiatique) la fermeture de certains services peut intervenir aussi bien au Vietnam qu'au Cambodge.

2/2

Contacts: Président AMS, Olivier RODIEN

Secrétariat en France: Edwige QUIQUEREE Tel: 06 59 47 81 72

- Site internet : [www.stage-infirmier.org](http://www.stage-infirmier.org) - Courriel : [missionstages@free.fr](mailto:missionstages@free.fr) OU [amsasia@gmail.com](mailto:amsasia@gmail.com)

Des interprètes francophones accompagnent par petits groupes les étudiants dans les services et sont présents également sur les lieux de vie, maison d'hôtes et durant les transports organisés par AMS. Au Cambodge les médecins sont généralement francophones. Les étudiants doivent se munir de 2 tenues, gants et charlottes.

Il est demandé au stagiaire d'avoir un comportement convenable et une tenue décente dans les structures partenaires et plus généralement en dehors de ces établissements.

Les horaires de travail et les consignes devront être respectés. Tout comportement jugé inacceptable pourra faire l'objet de l'exclusion définitive du stagiaire, et ce, après l'accord du responsable de l'IFSI ( école) en France (Suisse, Belgique, Canada ) et la réunion d' un conseil de discipline composé par un représentant de l'hôpital partenaire, du responsable logistique du pôle AMS .

#### ARTICLE 4

L'Association Missions Stages s'engage également à conseiller et accompagner l'étudiant dans toutes ses démarches hors stage hospitalier que ce soit dans l'organisation d' activités ludiques ou sa prise en charge en cas de problème de santé ( nous fournir les copies de la Carte Vitale et assurances privées hospitalisation) ou problèmes spécifiques comme la perte du passeport. Les protocoles médicamenteux existent dans tous les hôpitaux partenaires en cas d'accidents liés au sang contaminé notamment par le VIH. La rage étant encore présente en Asie, en cas de morsure de chien, chat ou rongeur le stagiaire sera présenté d'office à l'institut Pasteur d'Ho Chi Minh ville au Vietnam ou celui de Phnom Penh au Cambodge pour un traitement adapté. Nous demandons aux formateurs des écoles de sensibiliser le stagiaire aux risques encourus par cette pathologie.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Afin de valider votre stage la somme de 150 euros devra être jointe au dossier d'inscription, (le versement du solde devra intervenir au plus tard 15 jours avant le départ), c'est à cette condition que le secrétariat d'AMS pourra entreprendre les démarches officielles auprès des autorités locales (immigration, services de santé et structures partenaires). L'Association Missions Stages étant habilitée par les divers organismes officiels locaux, un visa tourisme est suffisant pour vous rendre au Vietnam comme au Cambodge. Au-delà d'un séjour de 30 jours, et pour le Vietnam il est souhaitable de prévoir un visa tourisme de 3 mois. Envisagez un visa multiple entrées pour les étudiants souhaitant profiter d'éventuelles vacances pour visiter les pays voisins.

**Pour le Vietnam**, le visa sera sollicité obligatoirement auprès de l'ambassade du Vietnam à Paris pour les stagiaires français et les autres capitales pour les étudiants Belges, Suisses et Canadiens.

**Pour le Cambodge**, le visa peut-être délivré à l'aéroport, mais le plus simple est de l'obtenir avant l'arrivée dans le pays. Les tarifs étant fluctuant vous pouvez vous informer sur les prix des visas via internet ou auprès des services consulaires à Paris. Dans les deux pays Vietnam et Cambodge, il est toujours possible de proroger les visas sur place en cas de besoin. Mais au Cambodge le visa 1 mois tourisme ne pourra pas être prorogé, de ce fait, pour un stage supérieur à 30 jours sollicitez un visa affaire reconductible 1 mois pour environ 42 USD.

Le passeport doit être encore valide 6 mois avant la date du retour.

Sur tous les sites AMS une machine à laver est à disposition ainsi qu'une connexion wifi. Merci de prévenir vos proches et les écoles dès votre arrivée. Les lits sont équipés de moustiquaires. Prévoir toutefois des produits répulsifs.

Santé: Pour toute question liée à la santé connectez-vous sur le site du Ministère de la Santé dans la rubrique voyages, c'est le seul organisme qui fait autorité dans ce domaine. Il est à préciser que dans les régions fréquentées par les étudiants le paludisme est absent. En 22 ans de présence dans ces 2 pays aucun cas n'a été à déplorer chez nos stagiaires ni chez nos pensionnaires de l'orphelinat Hoa Mai. On laisse à chacun le libre choix du traitement antipaludéen (...).

En cas de problème de santé ou d'hospitalisation, il existe des structures hospitalières de niveau international au Vietnam et de nouveaux hôpitaux étrangers au Cambodge (Phnom-Penh) ainsi que l'Institut Pasteur et l'hôpital Calmette. Il est **strictement interdit** au stagiaire de louer une moto, comme en Europe la conduite d'un véhicule motorisé nécessite un permis de conduire, seuls les permis locaux sont reconnus par la police.

Conformément à la réglementation en vigueur (Article L.4311-12 CSP) le secret professionnel des métiers de la santé est rigoureusement imposé au stagiaire durant et après le stage et ce, sans limitation de durée pour ce qui concerne les structures partenaire d'AMS, hôpitaux, institutions sanitaires. Ce dernier s'interdit également à prendre des photos ou vidéos sur les lieux de stage, des patients, du personnel soignant comme des divers locaux hospitaliers. Cette interdiction s'applique également à la publication sur les divers réseaux sociaux de commentaires, appréciations ou critiques sur les structures hospitalière partenaires (face-book, twitter, wikipédia, youtube etc) sauf autorisation écrite de l'Association Missions Stages et à but essentiellement pédagogique.

Sécurité: Le Vietnam comme le Cambodge sont considérés par le Ministère des Affaires Etrangères comme des pays de faible dangerosité. Toutefois on peut déplorer dans les grandes villes des vols à la tire, de ce fait évitez de sortir avec des bijoux trop voyants, sommes importantes, appareils photographiques de prix etc.

Climat: Sud Vietnam et Cambodge climat tropical de 25° à 33° en moyenne. Saison des pluies de mai à novembre. Décalage horaire + 5h ou 6h.

Nota: L'Association Missions Stages subventionne les hôpitaux partenaires et les orphelinats Hoa Mai au Vietnam et celui de Bathiey au Cambodge (fondés par le président d'AMS) finance et entretien les structures d'accueil du stagiaire, l'achat des véhicules, règle les frais de transport, les salaires des chauffeurs, interprètes, personnel médical et de service etc. Conformément aux statuts déposés à la préfecture de Police de Paris, l'Association Mission Stages, association régie par la Loi 1901, a vocation à réaliser des stages en milieu hospitalier. Les éventuels excédents financiers dégagés par l'organisation de ces stages sont affectés à des œuvres humanitaires : dons en médicaments, matériel médical, projets liés à la francophonie dans le cadre de son objet social. L'argent versé par le stagiaire en contre partie de ces prestations nous interdit de délivrer un reçu fiscal, cette somme n'étant pas considérée comme un don par les services des impôts.

5/5

Contacts: Président AMS, Olivier RODIEN

Secrétariat en France: Edwige QUIQUEREE Tel: 06 59 47 81 72

- Site internet : [www.stage-infirmier.org](http://www.stage-infirmier.org) - Courriel : [missionstages@free.fr](mailto:missionstages@free.fr) OU [amsasia@gmail.com](mailto:amsasia@gmail.com)

**CHOIX DU PAYS POUR VOTRE STAGE**

**CAMBODGE** :.....

Hôpital de :.....

Dispensaire(s) de :.....

**Nota** : Pour l'hôpital Khmer-Soviet de Phnom Penh, lettre de motivation obligatoire.

**VIETNAM**:.....

Hôpital de :.....

Dispensaire(s) de :.....

Fait à                      le

L'Association Missions Stages Asie

Le stagiaire

Signature du stagiaire précédée de la mention « Lu et Approuvé »